

Protocole de sécurité des opérations de Chargement et Déchargement

ENTREPRISE D'ACCUEIL

SOLVALOR

Adresse :

Allée de Sylvabelle
33 470 LE TEICH

Responsable : Benoît ANGUENOT

Tél : 06 25 82 32 63

Signature : 

TRANSPORTEUR

Raison sociale :

GARANDEAU FRERES

Adresse :

SAS au Capital de 1 313 940 €
Siège Social : 2 route des Etangs - Cherves-Richemont
16370 VAL DE COGNAC

SIRET :

Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
Tél : 05 45 83 24 11

Responsable* :

Tél :

Signature :

GEORGEON MICKAEL

*Le responsable de l'entreprise de transport s'engage à communiquer dans son intégralité le présent protocole à tous ses chauffeurs et/ou sous-traitants. Il est également responsable de l'application des consignes définies dans ce document.

Ce protocole de sécurité est valable jusqu'à : modification du matériel transporteur ou modification impactant les conditions de travail, d'hygiène, et de sécurité.

Horaire d'ouverture

Du lundi au jeudi :	7h30 – 12h00	13h00 – 16h30
Vendredi :	7h30 – 12h00	13h00 – 15h30

Nature des opérations :

- | | |
|--|---|
| ☐ Chargement | ☐ Opérations répétitives |
| ☒ Déchargement | ☐ Opérations ponctuelles |

Conditionnement

- | | | |
|--|----------------------------------|---|
| ☐ Colis | ☐ Bidon | ☒ Palette |
| ☒ Caisse | ☐ Fût | ☐ Vrac |
| ☐ Conteneur plastique | ☐ Citerne | ☐ Big-Bag |

Nature de la marchandise

- | | |
|--|--|
| ☐ Terre / déblais non-dangereux | ☐ Terre / déblais dangereux |
| ☒ Autres, à préciser : matériels | ☐ Matière dangereuse (préciser code UN, classe, GE) : |



☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Véhicule

- | | |
|--|--|
| ☒ VL ou camionnette | ☐ Véhicule porte-conteneurs |
| ☐ PL sans remorque | ☐ Véhicule avec benne non amovible |
| ☒ PL articulé ou avec remorque | ☒ Véhicule avec benne amovible |
| ☐ Véhicule citerne routier | ☐ Autres, à préciser : |

Aménagement et équipement du véhicule

- | | |
|--------------------------------|---|
| ☐ Cargo | ☐ Chariot de manutention |
| ☐ Grue | ☐ Bâchable et débâchable |

- ☐ Plateau
- ☐ Hayon élévateur

- ☐ Rolls-conteneur
- ☐ Autres, à préciser :

Consignes générales



Interdiction de fumer sur site



Respecter le sens de circulation



Vitesse limitée 20km/h



Priorité aux engins de chantiers



Port de la ceinture



Interdiction de rouler benne levée

EPI obligatoire



Document remis au transporteur :

- ☐ Plan de circulation
- ☐ Consignes générales Santé Sécurité Environnement
- ☒ Déroulé des opérations (chargement/déchargement de matériaux)
- ☒ Consigne en cas d'urgence

En cas d'urgence

Accident / Incident matériel

Donner l'alerte
Arrêter les opérations
Se mettre en sécurité
Prévenir :

Accueil/Bascule : XX.XX.XX.XX.XX

15 – SAMU

17 – POLICE SECOURS

18 – POMPIERS

112 – N° URGENCE EUROPÉEN

Déversement accidentel

Donner l'alerte
Arrêter l'opération
Utiliser les kits absorbants à disposition
Éliminer les déchets dans le bac adapté.

Moyens de secours sur site (voir localisation sur plan de circulation)

Sauveteur secouriste du travail
Trousse de secours

Équipement de lutte incendie (extincteur)
Kit anti-pollution



